



COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA TOUSSAINT 2017

Cette année, la Fédération Française de Crémation souhaite mettre l'accent sur un problème qui concerne nos aînés et leurs familles : celui de pratiques choquantes dans certains établissements de retraite et qui heurtent nos sensibilités car elles touchent à nos libertés.

Parfois, les circonstances de la vie, la santé, imposent de devoir y entrer. Bien souvent à contrecœur. Cette étape de la vie s'accompagne de démarches administratives conséquentes, avec souvent un effort financier mais aussi un « choc psychologique ».

Parmi ces démarches, la triste réalité des dispositions à prendre en cas de décès. Ainsi en est-il de la signature, en préambule aux autres documents administratifs, de l'autorisation donnée à l'établissement de faire envoyer le corps, très vite après le décès, dans une chambre funéraire extérieure (aux frais de la famille, bien sûr!). Or, la maison de retraite est devenue la résidence de la personne ! Elle peut donc y rester plusieurs jours lors de son décès ! La loi est très claire à ce sujet ! Autre pratique : inciter fortement à souscrire un contrat obsèques, si l'on n'en a pas !

Ces pratiques, ces façons de faire nous gênent, nous choquent même et l'étape suivante peut consister à dire à l'adhérent crémationniste : « ce n'est plus la peine d'adhérer à une association crémationniste puisque tout est prévu » !!

La Fédération Française de Crémation conteste ces pratiques attentatoires à la Loi ainsi qu'au libre arbitre des personnes vulnérables. Lorsque l'on sait que les places ne sont pas assez nombreuses dans ces établissements et que donc les familles n'ont pas vraiment le choix, on essaie de leur faire signer n'importe quel document, souvent sous la pression. Qui ose refuser ? Qui ose barrer les petites lignes ? Qui va vérifier ensuite l'application réelle des volontés ? Signez et c'est parti !

Alors, sans vouloir jeter le discrédit sur qui que ce soit et surtout pas sur le personnel soignant, déjà en grande souffrance, la FFC dénonce ces agissements pouvant s'assimiler à des manœuvres dolosives.

Nous crémationnistes, souhaitons améliorer l'information aux familles sur leurs droits. Et comme nous sommes profondément attachés aux valeurs de liberté et de Solidarité, nous ne pouvons laisser sous silence de tels comportements.

Pour la FFC, sa présidente  
Frédérique Plaisant